

Architecte D.P.L.G

Nanterre le 17 avril 2013

Madame Aurélie Filippetti
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75001 Paris

Lettre ouverte

Objet : A propos de la sauvegarde de l'Ecole d'Architecture de Nanterre, dans le cadre de la concertation sur l'enseignement et la recherche en architecture
Quels sont les rapports des ENSA aux territoires qui les accueillent ?

Cela fait neuf ans que ça dure !

Cela fait neuf ans que l'Etat, après en avoir arrêté l'usage, a abandonné l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense !

Cela fait neuf ans que 10500m² de service public consacrés à la formation des architectes sont vides, saccagés, pillés.

L'école d'architecture de Paris-La Défense, programmée et financée par le Ministère de la Culture, commanditée à l'architecte Jacques Kalisz, est unique en son genre. Contrairement à la démarche d'un architecte comme Oscar Niemeyer, Kalisz décide, avec fierté, « d'utiliser les produits du commerce pour faire de l'architecture et non concevoir des produits spéciaux aux seuls fins de l'architecture »

Avec l'architecte Roger Salem et l'entreprise GEEP Industrie, entreprise d'avant-garde de la construction métallique, ils inventent, dans une étroite collaboration, un bâtiment atypique en bordure du parc André Malraux, sans façade principale, sans entrée d'honneur, ouvert aux habitants du quartier, infiniment transformable.

Le bâtiment est vide quand Madame la Ministre de la Culture et de la Communication déclare, à la Biennale de Venise (Août 2012), où le bâtiment est exposé par l'agence d'architecture hollandaise Rem Koolhaas... « *J'inscris comme une priorité l'attention que mon Ministère portera à l'enseignement supérieur et à la recherche en architecture et je souhaite engager des changements à la hauteur des enjeux de l'architecture d'aujourd'hui* »...Madame la Ministre n'a peut-être pas tout visité ???

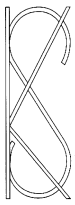
Dans ce contexte, j'ai pris connaissance avec intérêt de l'ensemble des réflexions portées par les acteurs – étudiants, personnels ATOS, enseignants – des Ecoles Nationales Supérieures d'Architectures à l'occasion de la Concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture impulsée par le ministère, notamment en ce qui concerne le rapport des Ecoles Nationale Supérieures d'Architecture aux territoires qui les accueillent.

Ancien étudiant à l'Unité Pédagogique d'Architecture n°1 située Quai Malaquais dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, j'y suis d'autant plus sensible qu'en 1975, toute l'Unité Pédagogique s'est mise en grève devant le peu de place dont nous disposions...1000m² pour 1000 étudiants...et fut créée l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin.

A la lecture des différents documents issus de la concertation, je constate qu'il reste quelques progrès à réaliser dans ce domaine.

Serge KALISZ

✉ : 1 rue Noël Pons-92000 Nanterre - ☎ : 01.41.32.79.33 . 06.80.07.23.47– Fax : 01.42.42.51.45 - e-mail : sergekalisz92@gmail.com
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom



Architecte D.P.L.G

En effet, l'acquisition d'une culture architecturale par tous, dans notre société, est une des préoccupations des écoles.

L'ENSA Paris-Belleville exprime « *la responsabilité* » des écoles « *de faire connaître les métiers de l'architecture...donner les moyens de dialoguer entre les différents acteurs...contribuer à la diffusion d'une culture architecturale dans la société* ».

L'école de Chaillot insiste...«*La demande sociale en matière de patrimoine architectural, urbain et paysage ainsi que la compétence pour y répondre n'a jamais été aussi forte.* »

Ce que traduit l'école de Normandie, qui souhaite que soit donné aux ENSA les moyens de développer les partenariats dans leurs territoires.

Mais les moyens ne sont pas à la hauteur !

L'école de Normandie réclame une « *relance du programme immobilier de requalification des écoles permettant de garantir pour l'ensemble des étudiants en architecture en France 10m² de locaux d'enseignement (exigence européenne).* »

C'est dans le respect de ce critère que fut conçue l'Ecole de Nanterre !

L'ENSA de Versailles exprime son mécontentement

« *il faudrait mettre à niveau les moyens de fonctionnement des écoles. Il n'est plus admissible que l'enseignement de l'architecture...ne bénéficie pas des moyens comparables aux autres enseignements des grandes écoles et universités publiques. Cette mise à niveau concerne tant le nombre et le statut des enseignants...que les investissements sur les équipements pédagogiques et immobiliers.* »

Les étudiants proposent : « *la création de lieux dédiés à l'expérimentation s'avèrent nécessaires.* »

Quant à Paris-La Villette, en échos à l'école de Normandie, formule sa proposition 24 : « *l'aboutissement du plan de relocalisation des ENSA permettant de garantir pour l'ensemble des étudiants en architecture en France 10m² de locaux d'enseignement (exigence européenne).* ».

Quand, par ailleurs, Monsieur le Président de la République dit... «*le changement dans le bâtiment, c'est maintenant, avec comme objectif la construction de 500.000 logements* », quels sont les moyens mis à disposition de la formation des architectes, de l'enseignement de l'architecture, et plus singulièrement comment garantir qu'un jour...l'ensemble des étudiants de France disposeront de 10m² chacun comme le prescrivent les exigences européennes ?

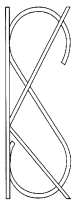
Dans ce contexte, Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs d'écoles, personnels, étudiantes et étudiants, je reviens vers vous avec insistance.

Vous avez, en la réhabilitant, à disposition, les 10500m² de ce qui est toujours l'école d'architecture Paris-La Défense, à Nanterre, à cinq minutes à pied de la station du RER Nanterre Préfecture, au pied de La Défense, à 15 minutes de l'Université Paris X.

Réhabilitation indispensable puisque les gouvernements successifs n'ont absolument rien fait pour protéger le bâtiment, l'entretenir, le maintenir en bon état !...et ce n'est pas faute d'avoir été informés à maintes reprises par les associations Les amis de l'école d'architecture de Nanterre et DOCOMOMO en lutte pour la sauvegarde du site, par Madame la sénatrice Brigitte Gonthier-Maurin, Monsieur le Sénateur André Gattolin, interpellé par Mme la Députée Marie-George Buffet. D'ailleurs, ne préfèrent-ils pas vendre le patrimoine architectural de l'Etat, quel qu'en soit le devenir, l'essentiel étant de faire entrer de l'argent dans la caisse...et de payer ainsi la réhabilitation des écoles de province ?

Serge KALISZ

✉ : 1 rue Noël Pons-92000 Nanterre - ☎ : 01.41.32.79.33 . 06.80.07.23.47– Fax : 01.42.42.51.45 - e-mail : sergekalisz92@gmail.com
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom



Architecte D.P.L.G

Quelle étrange indifférence à l'architecture, aux habitants d'un quartier, pour ne pas dire, quel étrange mépris. Quelle étrange façon de gérer « les rapports entre l'ENSA-PLD et les territoires qui l'accueillent », pour reprendre l'intitulé d'une « piste de réflexion » inscrite dans la Concertation.

Réhabilitation technique, réglementaire, financière parfaitement possible comme le collège Jean Vilar à La Courneuve, la piscine d'Aubervilliers, le Centre Administratif de Pantin devenu Centre National de la Danse, furent réhabilités ; comme tous les ouvrages cités dans le « Guide de la réhabilitation avec l'acier à l'usage des architectes et des ingénieurs » de Pierre Engel (édité par Construire Acier et ArcelorMittal), comme tous les ouvrages cités dans le livre « Réhabiliter les édifices métalliques emblématiques du XXème siècle » (édition l'œil d'or).

Or, l'école d'architecture de Nanterre fait partie des édifices emblématiques du XXème siècle. C'est ce qu'écrit, le 5 juillet 2005, dans son compte-rendu de réunion la délégation permanente de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites d'Ile de France. Je cite : « *Cette œuvre de Jacques Kalisz, partisan d'une architecture expérimentale, est un bâtiment emblématique(...) Ce bâtiment de haute qualité fait partie de l'identité patrimoniale de la ville de Nanterre au même titre que les constructions de Jean Prouvé, Jean Darras ou André Wogensky* ». En sus de toutes les revues d'architecture comme des ouvrages consacrés à l'architecture métallique, d'avoir été exposée à la Biennale de Venise 2012, l'école d'architecture de Nanterre fut citée, lors du décès de Jacques Kalisz, parmi les œuvres reconnues, par Mme Tasca - ministre de la Culture, dans l'hommage qui lui fut rendu le 8 mars 2002, par Mr Edelmann – dans le journal Le Monde daté du 26 mars 2002, par l'historien Jean-Louis Cohen qui, au cours de l'allocution prononcée lors de l'enterrement de l'architecte, le 11 mars 2002, précise... « *Avec l'école d'architecture de Nanterre, il formule un langage architectural éminemment identifiable* »...

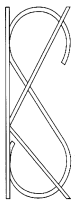
Voilà ce qu'écrit en janvier 2012 l'architecte Bernard Roué, qui fut enseignant à l'école d'architecture Paris-La Défense... « *J'ai eu la chance, comme jeune enseignant à l'époque, de faire avec mes collègues d'UPA 5, l'ouverture de l'École de Nanterre. Ce fut un émerveillement. Que d'expériences pédagogiques ont été possibles grâce à la structure intime de ce bâtiment qui finalement m'a été d'un grand secours dans mes premières années de cours. Il faut qu'il vive de nouveaux bonheurs, avec de nouveaux publics, maintenant que l'École d'architecture n'est plus. La grande modularité de son plan et de ses circulations (qui ont été, dans le temps, modifiées et abîmées), en sont une garantie de nouvelle vie et de succès futurs. Il faut que le Ministère de la Culture sauve cet exemplaire bâtiment de structure métallique réalisé par les architectes Kalisz et Salem en l'inscrivant au patrimoine.* »

Si la fortune critique de l'œuvre est importante, il est remarquable que le journal Nanterre Info publie plusieurs articles rédigés par Jeannine Cornaille au nom de la Société d'Histoire de Nanterre, où elle rappelle aux habitants... « *L'École d'architecture de Nanterre constitue l'une des pièces maîtresses de l'architecture métallique française des années soixante dix...il faut agir rapidement pour la protection de ce fleuron de l'architecture française* »...ce que répète Bénédicte Chaljub dans un article publié par la revue AMC en mars 2012.

Insérée dans le territoire de la commune de Nanterre, au cœur d'un quartier de 20.000 habitants, dans une ville en grand développement, l'école est située dans la proximité immédiate du collège Paul Eluard, du lycée Joliot-Curie. Elle pourrait ainsi « *créer du lien avec l'enseignement du second degré* » comme le préconise une des contributions de l'ENSA Paris-Belleville !

Serge KALISZ

✉ : 1 rue Noël Pons-92000 Nanterre - ☎ : 01.41.32.79.33 . 06.80.07.23.47– Fax : 01.42.42.51.45 - e-mail : sergekalisz92@gmail.com
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom



Architecte D.P.L.G

Dans une période où le Développement Durable est l'une de nos préoccupations majeures, en demandant la réhabilitation de l'école d'architecture Paris-La Défense en une nouvelle école d'architecture, voire en « *un lieu pédagogique mutualisé partagé par les établissements de la région Ile de France et Normandie destiné à l'expérimentation type Ateliers de l'Isle d'Abeau* », ce qui est une évidence en regard tous les critères auxquels elle satisfait, nous reprendrons à notre compte l'analyse de l'Ecole de Chaillot..... « *La culture, et donc le patrimoine, constitue le 4^{ème} pilier de développement durable.* »

Il est écrit, dans le Dictionnaire Culturel de la Langue Française (éditions Robert) sous la direction d'Alain Rey.... « Réhabiliter c'est rétablir dans l'estime. », une estime dont l'ENSA – Paris-La Défense a fait ses preuves.

Serge Kalisz

Cette lettre est adressée à

Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture, M. Feltesse, Président du Comité de Concertation, M. le Vice-Président, M. Duport, M. Carli, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, Mme Marie-Françoise Manière, présidente de l'UNSFA, M. Dauber vice-président du Syndicat de l'Architecture, Mme Odile Decq architecte, Mmes Trapenard et Gree paysagistes, M. Lavergne, architecte, M. le Président de l'Académie d'Architecture, M. le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile de France, M. le Président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, l'Académie des Beaux-Arts, M. Muzeau Président de l'Association pour la promotion de la construction acier

M. le Sénateur Yann Gaillard, Mme la Sénatrice Brigitte Gonthier-Maurin, M. le Sénateur André Gattolin, Mme la Député Marie-George Buffet, Mme la Député Jacqueline Fraysse, Mme la conseillère régionale Caroline Bardot, Mme la conseillère régionale Corinne Ruffet, M. Julien Dray – Vice président de la Région Ile de France en charge de la Culture, M. Huchon - Président du Conseil Régional d'Ile de France, M. Alain Amedro – Vice président de la Région Ile de France en charge de l'aménagement, Mme This Saint Jean – Vice présidente de la Région Ile de France en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Mme Auduc – chef du service Patrimoine et Inventaire à La Région Ile de France, au Syndicat CGT Culture, aux syndicats UNEF et SNESUP, la Société française des Architectes, M. le Maire de Nanterre, M. Patrick Jarry, l'Association DOCOMOMO France, l'Association ICOMOS XXème

Aux journaux : Le Moniteur, Le Monde, l'Humanité, Le Parisien, Libération, Le Nouvel Observateur, Le Figaro, Les Echos, Marianne,

Aux revues : Architecture Mouvement Continuité, Acier, Urbanisme
France Culture

Serge KALISZ

✉ : 1 rue Noël Pons-92000 Nanterre - ☎ : 01.41.32.79.33 . 06.80.07.23.47– Fax : 01.42.42.51.45 - e-mail : sergekalisz92@gmail.com
Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom